



anneau des sciences

Le périphérique bouclé, la métropole respire

Requalification de l'axe A6/A7 déclassé

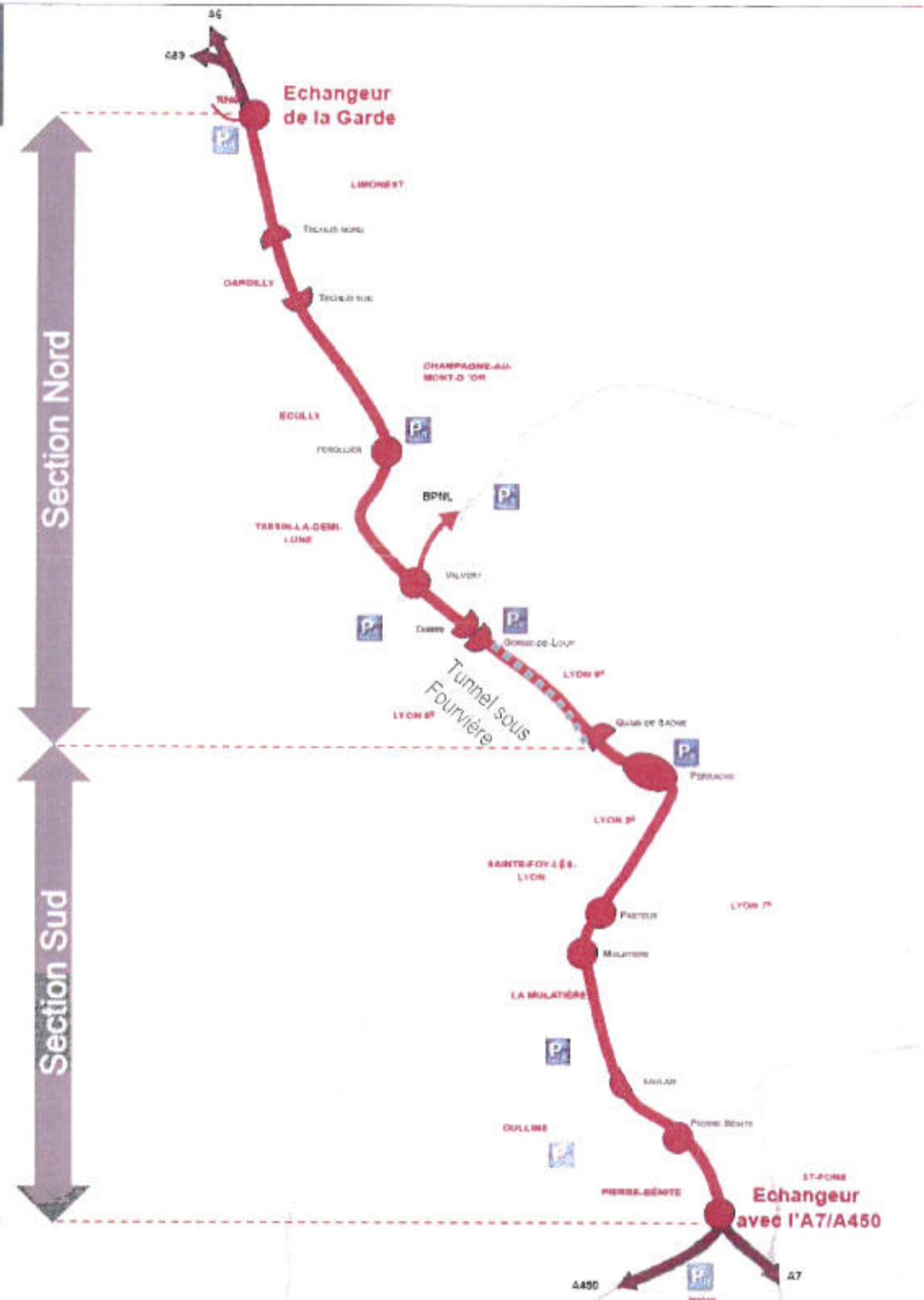
Atelier du 31 mars 2017

RHÔNE GRANDLYON
LE DÉPARTEMENT la métropole

- ▶ Le déclassement de l'autoroute A6/A7 s'inscrit dans un objectif global de mutation des déplacements à l'échelle de la Métropole :
 - Doter la Métropole d'un périphérique bouclé à l'horizon 2030 : **l'Anneau des sciences**.
 - Créer un **boulevard urbain multimodal** au trafic apaisé en lieu et place de l'axe A6/A7.
- ▶ 3 étapes de transformation de cet axe sont identifiées en lien avec les évolutions de trafic attendues :
 - Horizon 2020 : axe déclassé, trafic actuel (115 000 véh./j).
 - Horizon 2025 : hypothèse de trafic de l'ordre de 80 000 véh./j sur la section en centre ville.
 - Horizon 2030 : boulevard urbain à 50 000 véh./j entre les portes de Valvert et de la Saulaie, après mise en service de l'Anneau des sciences.

CONTEXTE

- ▶ Le périmètre de déclassement est défini (16 km) de
 - > Limonest-Dardilly (à hauteur de l'échangeur de la Garde) à
 - > Pierre Bénite (avant l'échangeur A450/A7 et l'arrivée de l'A450).
- ▶ 2 sections :
 - > Section NORD (A6): entre La Garde et Fourvière ;
 - > Section SUD (A7): entre Fourvière et l'A450



HORIZON 2030

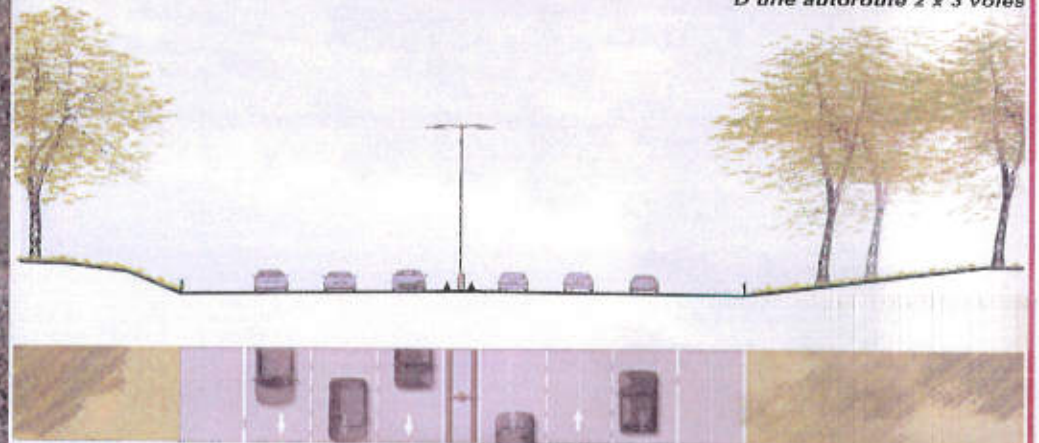
BOULEVARD URBAIN – SECTION NORD (ECHANGEUR DE LA GARDE A LA PORTE DU VALVERT)



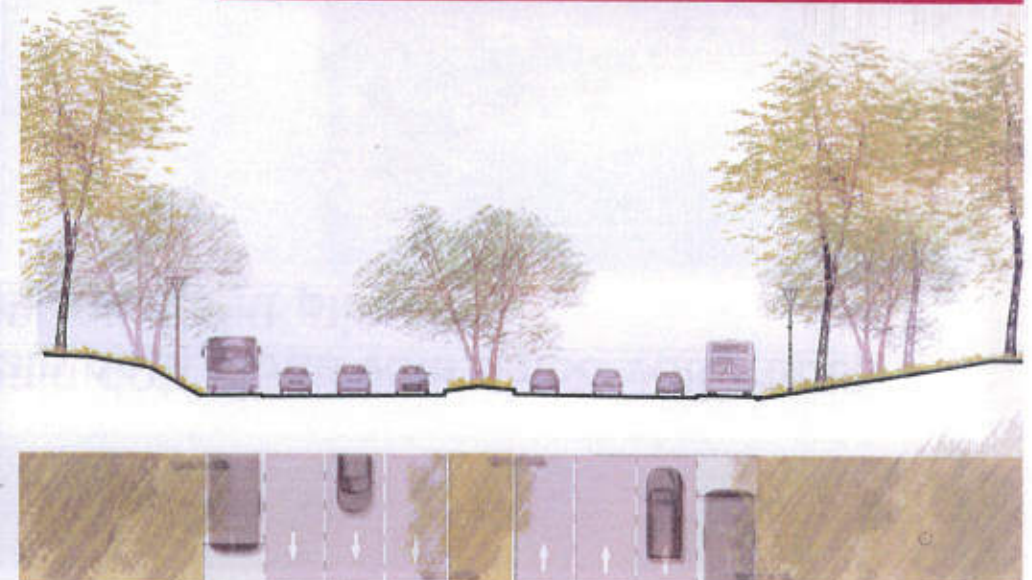
De l'infrastructure actuelle au boulevard urbain Nord

... en lieu et place d'une 2x3 voies + BAU

D'une autoroute 2 x 3 voies



Un boulevard paysagé doté d'un site propre Bus ...



BOULEVARD URBAIN – SECTION NORD (AU NIVEAU DU PEROLLIER)

> **Scénario proposé** : Un boulevard urbain doté d'une voie de co-voiturage, d'un site propre bus et aux abords généreusement plantés



©Domestiel Design – Yam Studio perspectives

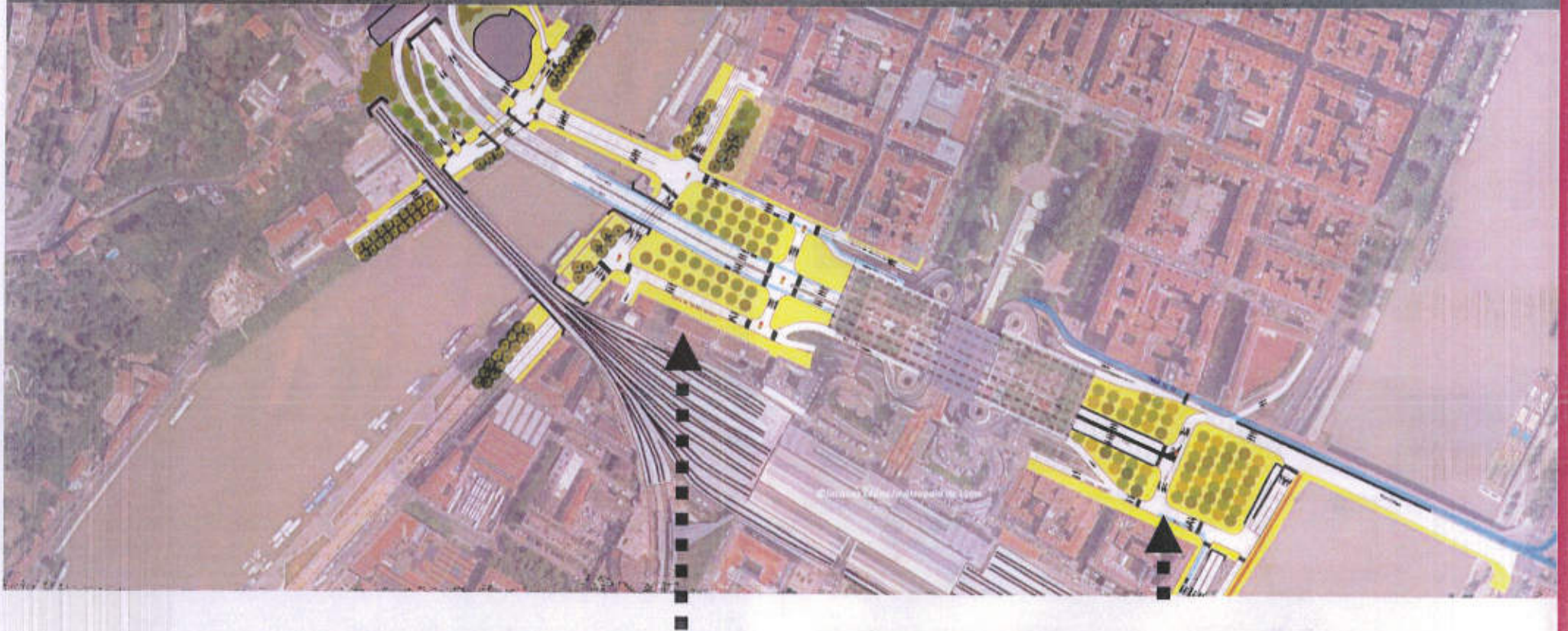
Perspective du projet d'aménagement projeté à 3 voies VP + 1 voie TC –Boulevard urbain NORD au niveau de Pérollier / Ecully

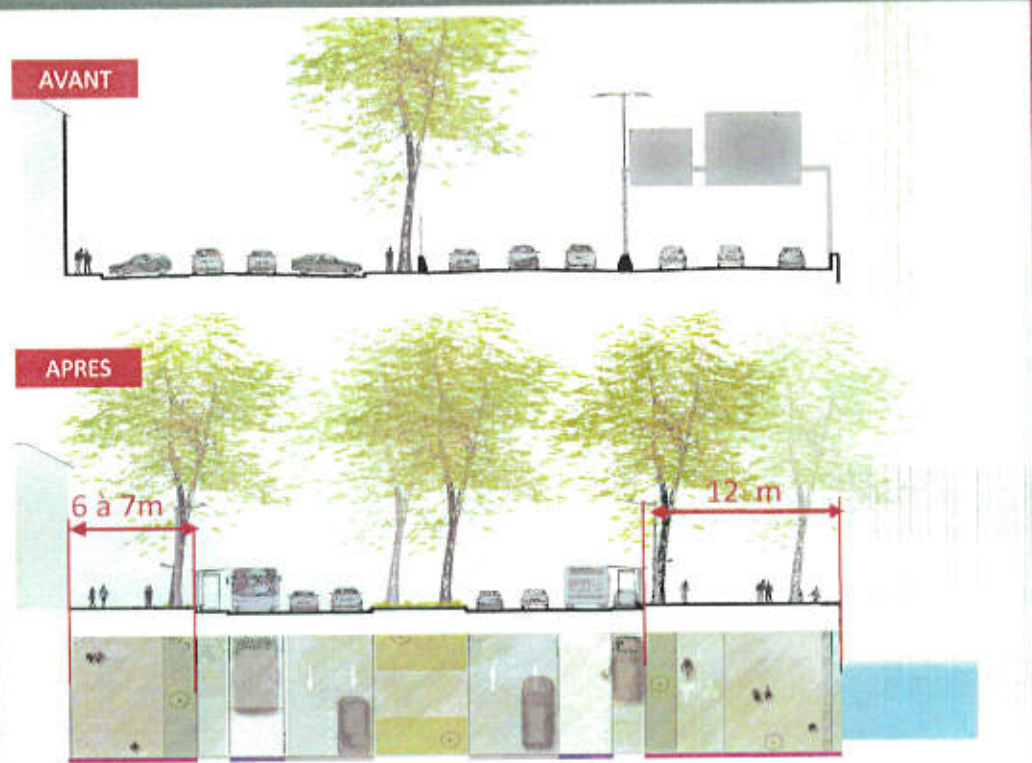
BOULEVARD URBAIN – SECTION NORD (ENTREE DU TUNNEL SOUS FOURVIÈRE)

> **Scénario proposé** : Un boulevard urbain aux abords généreusement plantés



Perspective du projet d'aménagement projeté à 2 voies VP – Boulevard urbain NORD à l'arrivée du TSF



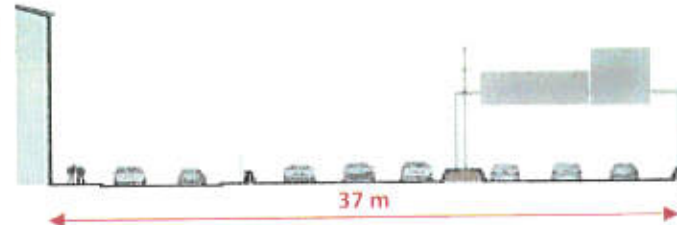




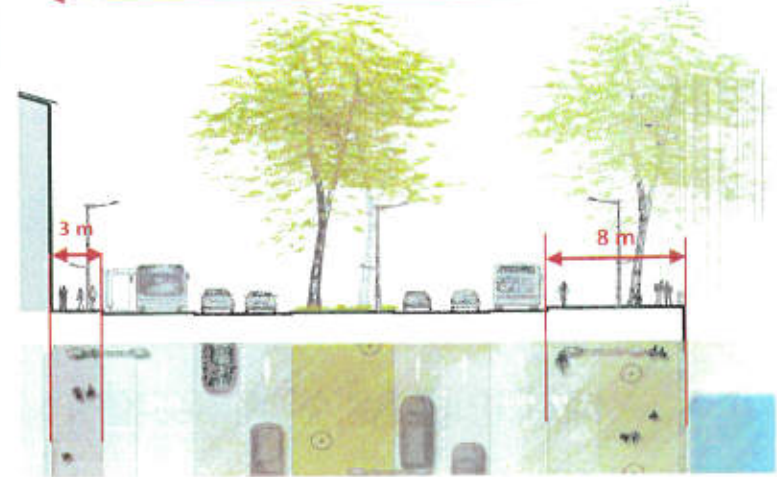
- ▶ Une place à feux offrant la priorité au tramway T1 et aux modes doux
- ▶ Suppression de l'autopont



AVANT



APRES



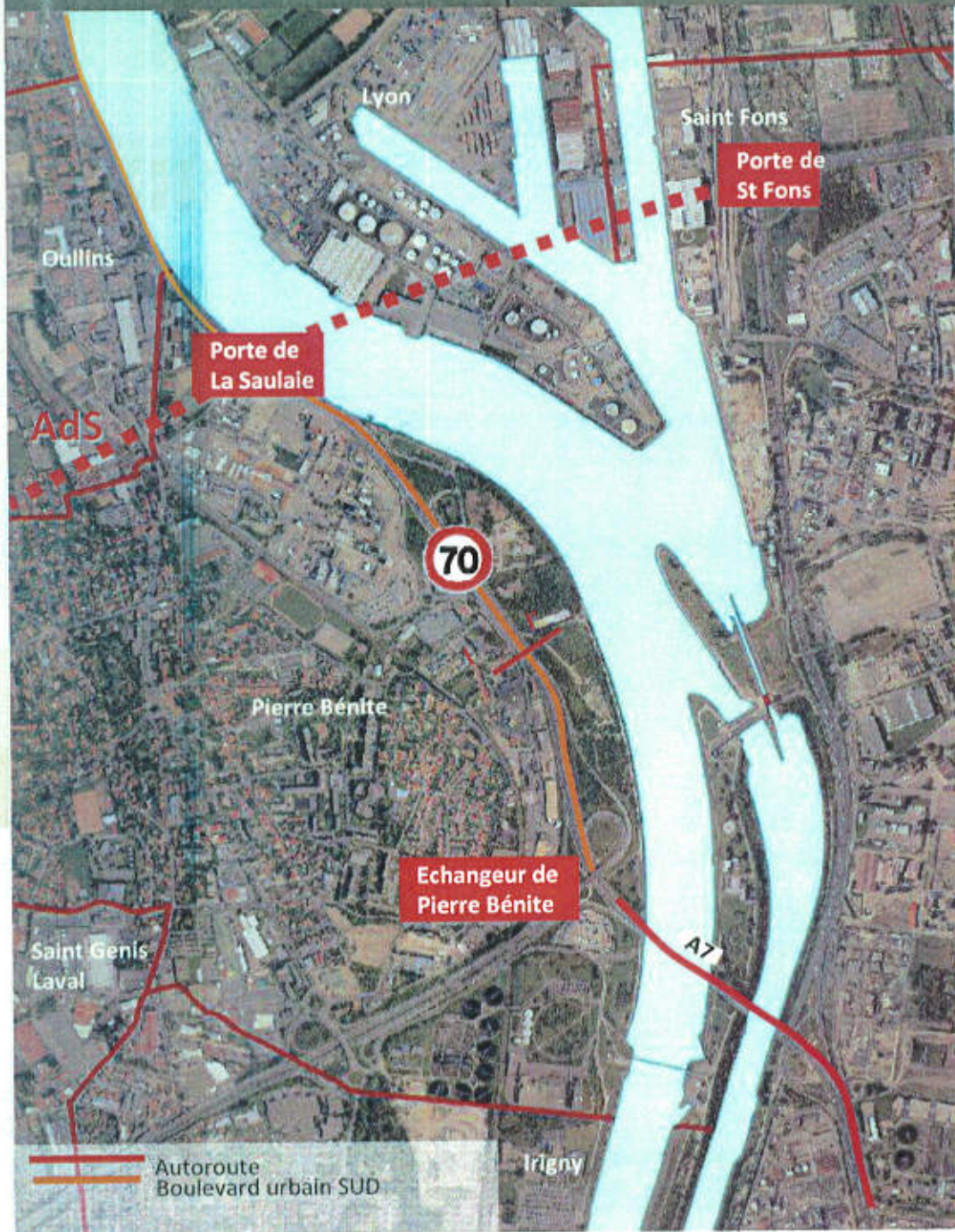
Profil en travers du boulevard urbain requalifié au niveau de la Mulatière – section courante





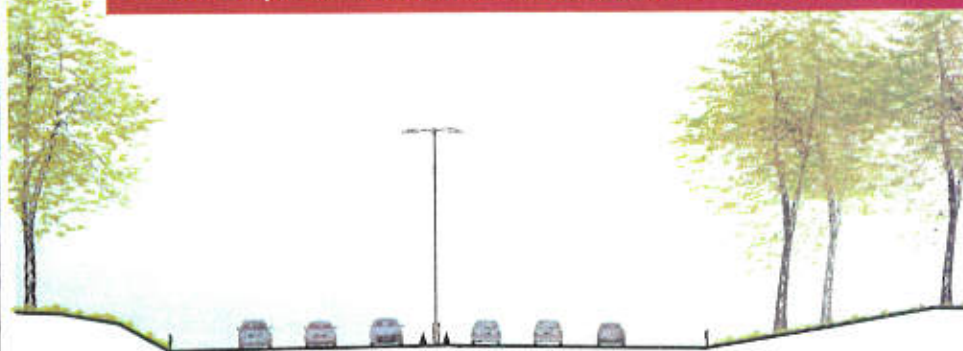
- ▶ Une large promenade permettant de renouer avec le fleuve
- ▶ Une passerelle pour relier les parcs de l'agglomération
- ▶ Un pont urbain multimodal pour relier les quartiers La Mulatière / Saulaie et Gerland

BOULEVARD URBAIN – SECTION SUD (PORTE DE LA SAULAIE / ECHANGEUR DE PIERRE BENITE)



De l'infrastructure actuelle au boulevard urbain SUD

... en remplacement d'une infrastructure 2x3 voies + BAU



Un boulevard planté doté d'un site propre Bus ...



BOULEVARD URBAIN - SECTION SUD (PORTE DE LA SAULAIE / ECHANGEUR DE PIERRE BENITE)

> **Scénario préférentiel:** Un boulevard urbain doté d'un site propre bus et aux abords généreusement plantés



Perspective du projet de requalification de l'A7 – boulevard urbain Sud au droit de la coupe II'

Section Nord

UN BOULEVARD URBAIN MULTIMODAL, LEVIER DE DEVELOPPEMENT

- > Poursuivre la politique d'incitation au report modal vers les TC, modes doux
- > Développer un projet de territoire en lien avec l'infrastructure requalifiée et le périphérique bouclé (ADS)
- > En finir avec l'autoroute en ville en supprimant les échangeurs et autopont autoroutiers
- > Desservir les quartiers et franchir le Rhône

Développer un projet de territoire en lien avec l'infrastructure requalifiée et le périphérique bouclé

Section Sud

Développer un projet de territoire en lien avec l'infrastructure requalifiée et le périphérique bouclé

Légende

- | | | | | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|---|--------------------------|----------------------|--|
| Voiture (sur autoroute) | Voiture (sur voie métropolitaine) | Voie de « covoiturage / véhicules électriques » | Promenade ou plantations | Parc relais existant | Carrefour dénivelé (échangeur complet) |
| Transport en Commun en Site Propre | Voiture (sur voie apaisée) | Plateforme Co-voiturage, véhicules électriques et services associés | Vélo | Parc relais à venir | Carrefour à niveau (avec trottoirs) |
| | | | | | Carrefour à niveau (tourne-à-droite seulement) |

HORIZON 2025

HYPOTHESES DES ORIENTATIONS H2025

- ▶ Une hypothèse temporelle entre deux horizons identifiés :
 - Horizon 2030 : après mise en service de l'Anneau des sciences (50 000 véh./j entre les portes de Valvert et de la Saulaie).
 - Horizon « court terme » H2020 : axe déclassé, trafic actuel (115 000 véh./j).
 - ⇒ **Horizon intermédiaire : H2025**

- ▶ Une hypothèse volontariste de réduction du trafic :
 - ⇒ **De l'ordre de 80 000 véh./j sur la section en centre ville.**
 - A noter, cette hypothèse de trafic reste à valider.
 - Des études en cours (Service Déplacements) doivent permettre d'en identifier la faisabilité à l'échelle du territoire métropolitain : conditions de mise en œuvre (mesures d'accompagnement, report modal, ...), impacts potentiels sur le réseau de circulation liés au report de trafic.

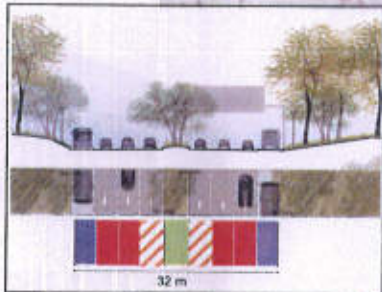
70

Section Nord

Aménagements paysagers de l'axe



Voies dédiées au covoiturage et véhicules électriques



Aménagements paysagers de l'axe



PREFIGURER LE BOULEVARD URBAIN

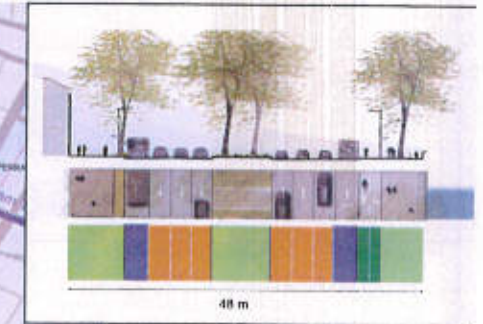
- > Reconquérir la totalité de l'axe routier par le végétal
- > Optimiser les franchissements, améliorer l'insertion des échangeurs et réaliser des carrefours à feux
- > Faire le bilan des expérimentations H2020

Optimiser les franchissements et échangeurs

50

Section Sud

Créer les premiers carrefours à feux



Aménagement d'une promenade et piste cyclable le long du Rhône
Aménagement d'un site propre bus

Aménagements paysagers de l'axe



Voies dédiées au covoiturage et véhicules électriques

Optimiser les franchissements et échangeurs

Légende

- Voiture (sur autoroute)
- Transport en Commun en Site Propre
- Voiture (sur voie métropolitaine)
- Voiture (sur voie urbaine)
- Voie de « covoiturage / véhicules électriques »
- Plateforme Covoiturage, véhicules électriques et services associés
- Promenade ou plantations
- Vélo
- Parc relais existant
- Parc relais à venir
- Carrefour dénivelé (échangeur complet)
- Carrefour dénivelé (semi-échangeur)
- Carrefour à niveau (feux tricolores)
- Carrefour à niveau (tourne-à-droite seulement)

HORIZON 2020

OBJECTIFS GENERAUX – H2020

- ▶ A l'horizon 2020, les **orientations d'aménagements de l'axe A6/A7** doivent permettre de supprimer le caractère autoroutier de l'axe :
 - **Envoyer un signal d'entrée dans l'agglomération par un traitement qualitatif de l'infrastructure.**
 - **Réduire la vitesse des véhicules.**
 - **Inciter au report modal vers les TC et le co-voiturage.**
 - **Contribuer au développement du territoire et de la ville en lien avec l'infrastructure requalifiée.**

- ▶ Ces orientations s'inscrivent dans un **contexte économique contraint** et la volonté de **ne pas engager de travaux** nécessitant des **procédures administratives lourdes et longues** (foncières, environnementales) et notamment pas de travaux impactant l'assainissement.

- ▶ Elles doivent rester **cohérentes avec les investissements programmés** aux horizons 2025 et 2030 : pérennité des aménagements sur les différents horizons ou caractère évolutif de ces aménagements d'un horizon à l'autre.

ORIENTATIONS DE PROJET A L'HORIZON 2020

Les orientations de projet de l'axe A6/A7 à l'horizon 2020 ont été définies selon 4 axes :



Le développement des transports en commun et modes doux



La pacification du trafic



La requalification urbaine de l'axe



L'expérimentation et l'innovation

ORIENTATIONS DE PROJET A L'HORIZON 2020

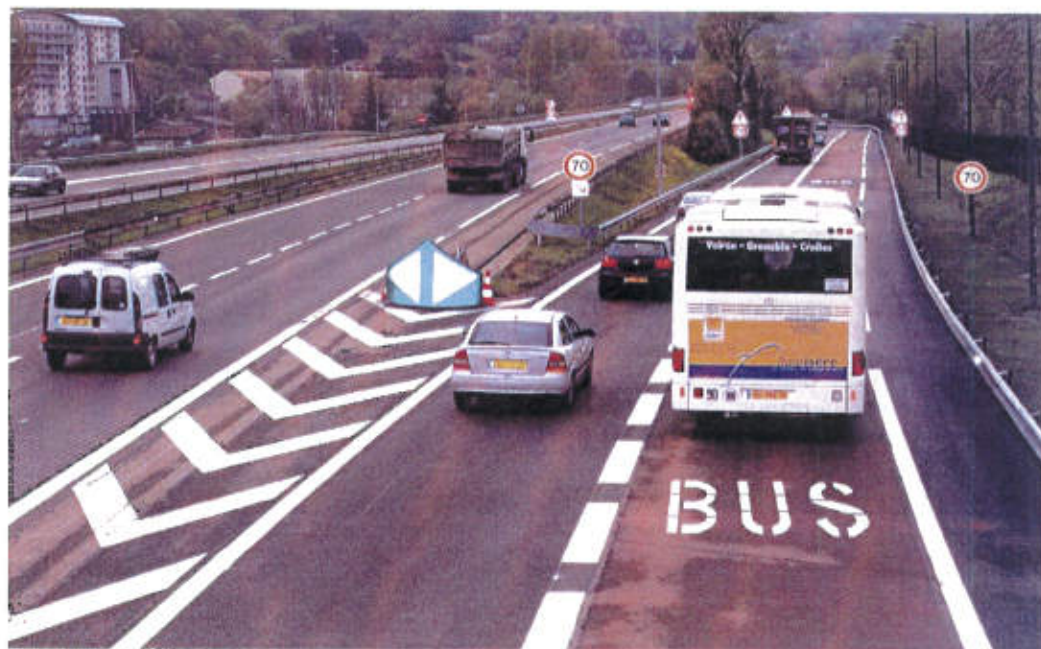
► Le développement des transports en commun

Conformément aux conclusions des réflexions menées avec le SYTRAL, à l'échéance 2020, l'orientation de projet définie sur le secteur Nord consiste à :

- ⇒ **Créer un site propre bus dans chaque sens entre le PEROLLIER et LA GARDE** (remplacement de la Bande d'Arrêt d'Urgence – BAU).
- ⇒ **Aménager un P+R** au niveau de La Garde
- ⇒ **Intégrer deux arrêts** sur cette section.

L'objectif est triple :

- ⇒ **affirmer un signal fort d'évolutivité immédiate**
- ⇒ **améliorer la régularité et donc l'attractivité de la ligne 6 qui dessert la zone de TECHLID,**
- ⇒ **développer une nouvelle offre de desserte du Nord Ouest.**



Nota : l'absence de BAU, sur le secteur Sud, ne permet pas un tel aménagement.

► Le développement des transports en commun

La définition de l'offre de transport public sur l'axe A6/A7 déclassé est de la responsabilité du SYTRAL.

Les études préliminaires réalisées par la Métropole porteront:

- la **définition du projet** en fonction de l'offre de service élaborée par le SYTRAL
- l'**analyse de la capacité portante de la BAU** (définition d'un programme de reconnaissances)
- la **matérialisation du site propre BUS** en section courante (début et fin au droit des échangeurs)
- les **conditions d'entrée et de sortie des bus** sur l'infrastructure
- l'**analyse des intersections du site propre sur les BAU** et proposition de leur traitement (marquage, priorité, feux)
- l'**insertion des 4 arrêts de bus** (2 dans chaque sens) entre La Garde et Pérolier

ORIENTATIONS DE PROJET A L'HORIZON 2020

► Le développement des vélos

La section au Sud de Perrache :

- ⇒ une **offre cyclable continue** depuis Perrache jusqu'aux centres villes de Pierre-Bénite et Oullins,
- ⇒ insertion des pistes à proximité de l'axe A6/A7 requalifié :
 - quai Perrache à Confluence,
 - quai Sémard à La Mulatière,
 - av. Jean Jaurès à Oullins,
 - bd de l'Europe à Pierre-Bénite.



► Le développement des vélos

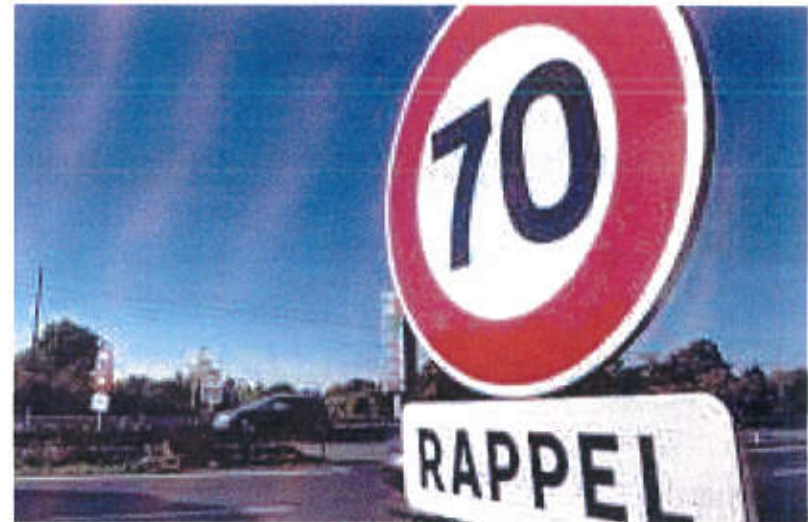
Sur la **section au Sud de Perrache**, les études préliminaires porteront:

- Analyse du projet de pistes cyclables Perrache-Pierre Bénite en cohérence avec le réseau modes doux situé en proximité
- Intégration des études d'ouvrages réalisées sur le secteur du pont de la Mulatière afin d'assurer un itinéraire continu
- Définition des conditions d'insertion de la piste (bande piste cyclable, sur trottoir, etc)

► La pacification du trafic

Réduire la vitesse et le bruit de fond associé :

- ⇒ **réduction des vitesses à 70 km/h,**
- ⇒ **réduction des largeurs de voie** sur la totalité de l'axe, qui contribuera au respect de la vitesse limite.



Ces dispositions contribueront également à réduire les niveaux de bruits (bénéfice cependant limité en raison du niveau de trafic important).

► La pacification du trafic

Les études préliminaires intégreront la modification du jalonnement et les coûts estimés.

Cette étude est pilotée par le service Voirie Mobilité Urbaine de la Métropole.

► La requalification urbaine de l'axe

Les orientations proposées sont adaptées aux différents contextes urbains le long de l'axe :

- ⇒ Sur la totalité de l'axe, mise en place d'un **jalonnement métropolitain**
- ⇒ Aux entrées de ville depuis l'A6 et l'A7, **engager la mutation de l'axe déclassé**, par la création de sections de transition préfigurant l'aménagement définitif : « sections témoins ».

Selon opportunité (et budget), certains aménagements pourront être répétés ponctuellement sur l'axe, notamment au niveau des arrêts de bus (section Nord).

- ⇒ Sur le secteur de la Confluence, **amorcer un signal de requalification urbaine en centre ville**

► La requalification urbaine de l'axe

GRANDLYON
la métropole

ÉTUDE DE JALONNEMENT

**REPRISE DU JALONNEMENT SUITE AU
DÉCLASSEMENT DES AUTOROUTES A6-A7**
évolution de la signalisation directionnelle



> 31-03-2017

Atelier requalification A6-A7

Voirie Mobilité Études Multimodales

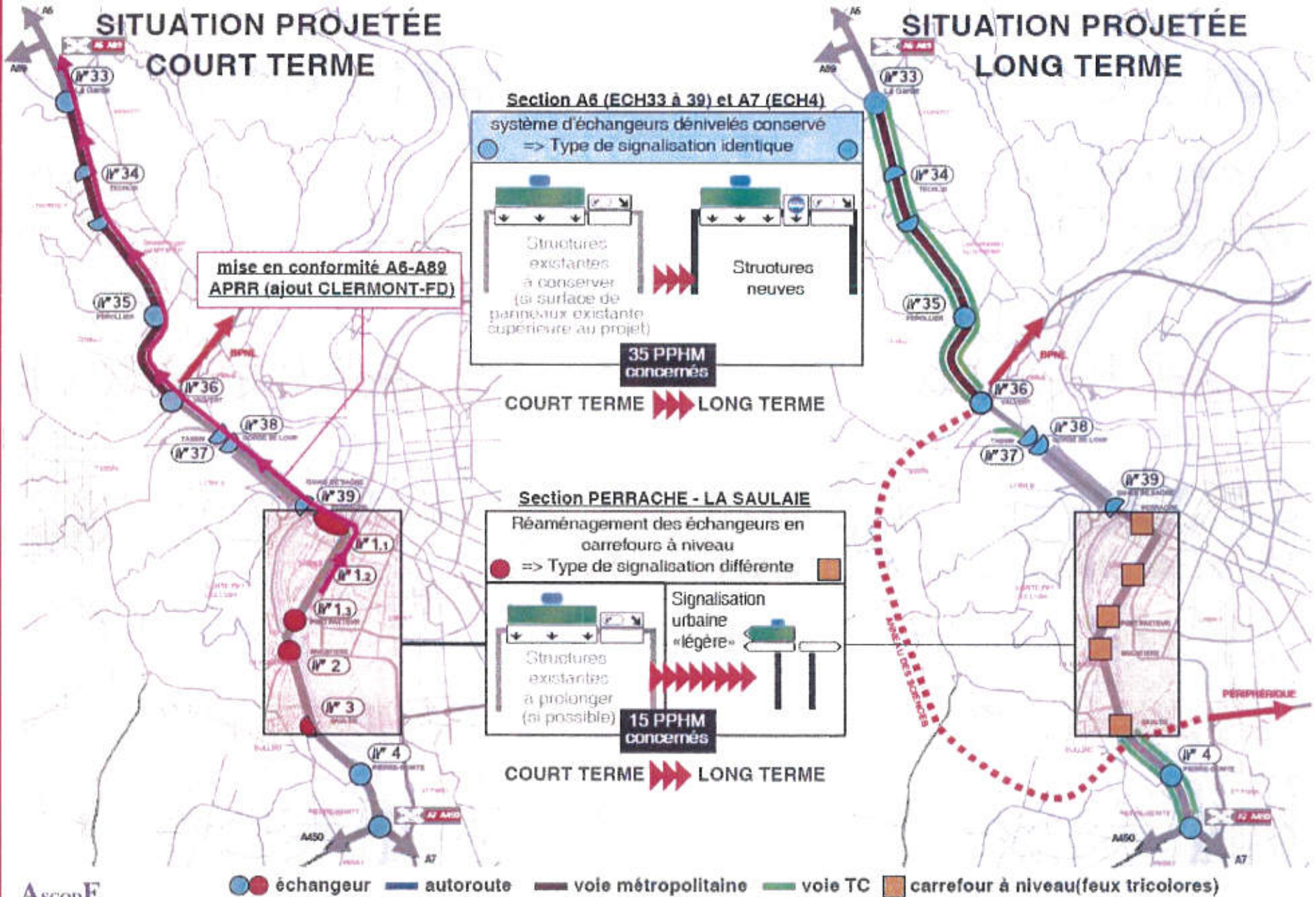
AscobE Agence de Lyon
214, rue André Philia - 69003 Lyon
04 37 49 00 54 - lyon@ascobe.fr

ORIENTATIONS DE PROJET A L'HORIZON 2020

Evolution de la signalisation sur le réseau A6-A7 déclassé



Voie Mobilité Études Multimodales



ORIENTATIONS DE PROJET A L'HORIZON 2020

Estimation sommaire et options

Option 1 : application SD métropolitain (MOYEN-LONG TERME)



Changement des panneaux de filantes bleus > verts (+cartouche) et mise à jour des mentions de sortie (choix des mentions métropolitaines à signaler)

- interventions sur 32 PPHM existants
- + 5 PPHM neufs (structures existantes non récupérables)
- + 5 PPHM légers neufs (potences/hauts mâts pour SD métropolitain)

mentions d'intérêt métropolitain :

- parc relais P.R
- universités - campus
- pôles de santé
- pôles économiques

chiffrage
en cours

OU

Option 2 : minimaliste (COURT TERME)



Changement des panneaux de filantes bleus > verts (+cartouche)
Pas de mise à jour des mentions de sortie

- interventions sur 26 PPHM existants
- + 5 PPHM neufs (structures existantes non récupérables)

chiffrage
en cours

dont participation APRR pour mise en conformité A89 (ajout de la mention «CLERMONT-FD»)

mise en cohérence aux carrefours de raccordement



50 000 € TTC
+8% coût étude

Changement des panneaux d'entrée bleus > verts (+cartouche)
(environ 50 ens. sur le réseau GL)

ORIENTATIONS DE PROJET A L'HORIZON 2020

Mise en situation - Section PERRACHE - LA SAULAIE (sortie 1.3)

GRANDLYON
la métropole

structure existante



Sens SUD>NORD
vers PARIS

Changement des panneaux de filantes bleus > verts (+cartouche) à effectuer

Option 1 - application SD métropolitain



😊 Mentions de sortie mises à jour

😞 Etat des structures ?
(à prolonger jusqu'en 2025)

Option 2 - minimaliste



😊 Coût moindre

😞 Etat des structures ?
(à prolonger jusqu'en 2025)

😞 Mentions de sortie
obsolètes/vétustes

ORIENTATIONS DE PROJET A L'HORIZON 2020

GRANDLYON
la métropole

Mise en situation - Section PERRACHE - LA SAULAIE (trémie Perrache)

signalisation existante



Sens SUD>NORD
vers PARIS

Changement des panneaux
de filantes **bleus > verts**
(+cartouche) à effectuer

registres fixés
sur fronton

Option 1 - application SD métropolitain



😊 Mentions de sortie mises à jour

Option 2 - minimaliste



😊 Coût moindre
😞 Mentions de sortie
obsolètes/vétustes

ORIENTATIONS DE PROJET A L'HORIZON 2020



Mise en situation - Section A6 (ECH35 Sens 1 vers Lyon)

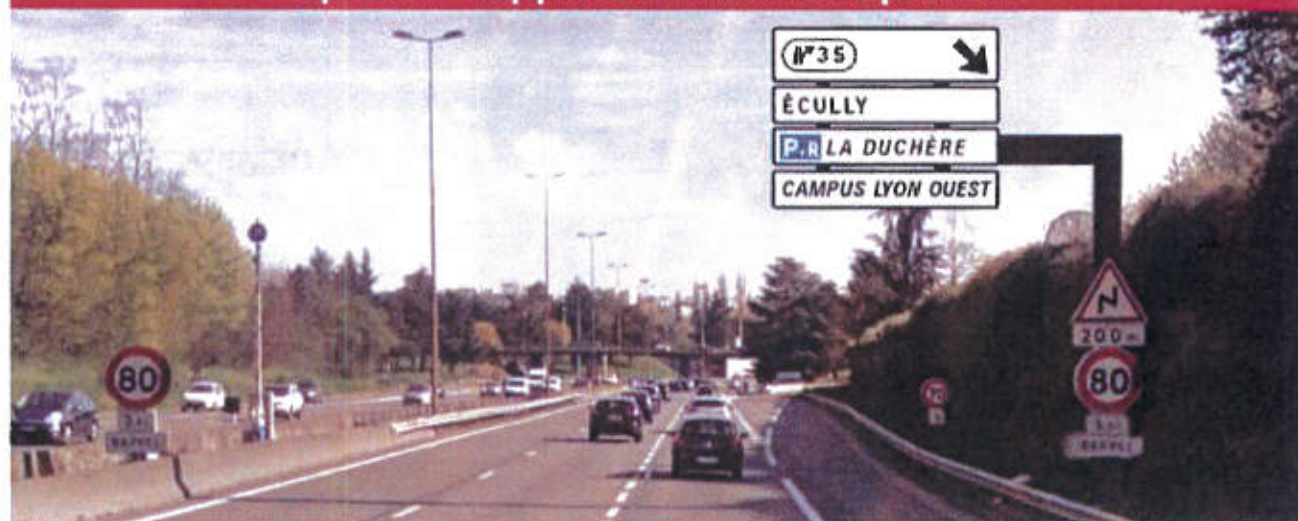
GRANDLYON
la métropole

structure existante de 1971 (vétuste) - Aucune mention de sortie



- ☹️ Etat des structures ?
- ☹️ Mentions de sortie obsolètes

Option 1 - application SD métropolitain



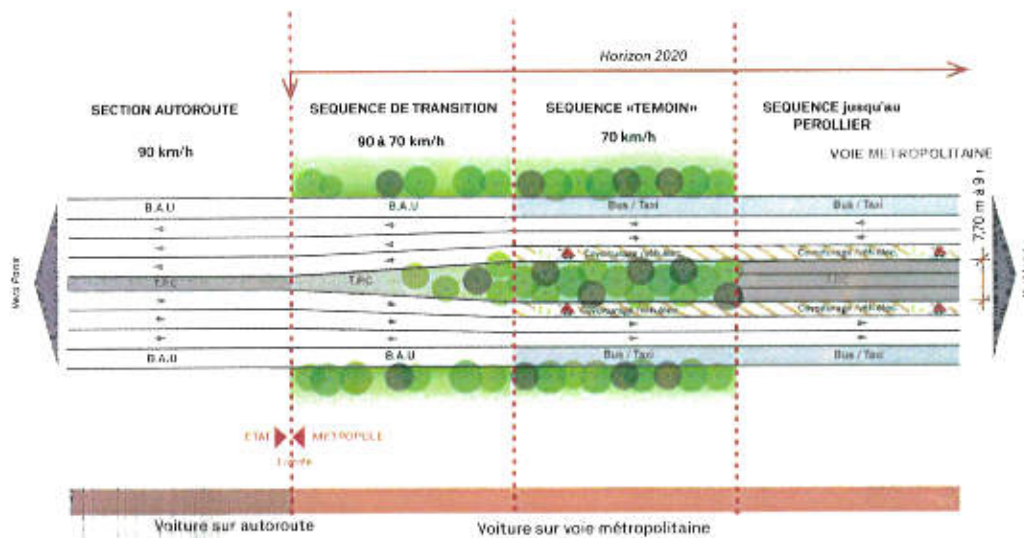
- 😊 Mentions de sortie mises à jour
- 😊 Structure remise à neuf
- ☹️ Coût important

ORIENTATIONS DE PROJET A L'HORIZON 2020

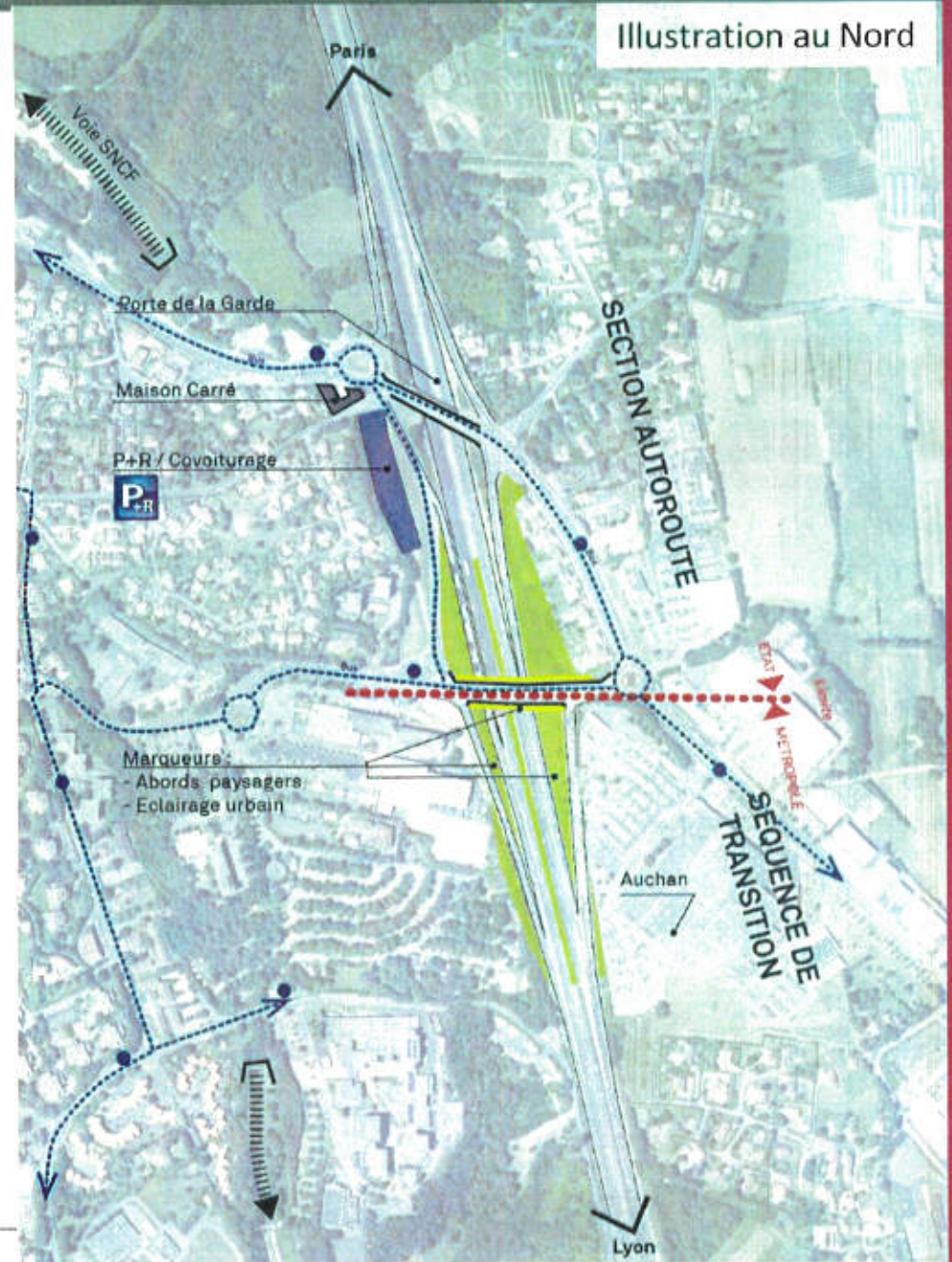
► La requalification urbaine de l'axe

Engager la mutation : aménager des séquences d'entrée métropolitaine au Nord et au Sud

PRINCIPE DE DISPOSITIF D'AMÉNAGEMENT :



- Voiture (sur autoroute)
- Voiture (sur voie métropolitaine)
- Expérimentation d'une voie de « covoiturage / véhicules électriques »
- Transport en Commun (avec et sans site propre)
- Aménagements paysagers (abords + terre plein)
- Parc relais existant
- Voie de chemin de fer
- Ligne de Bus existante



ORIENTATIONS DE PROJET A L'HORIZON 2020

► La requalification urbaine de l'axe

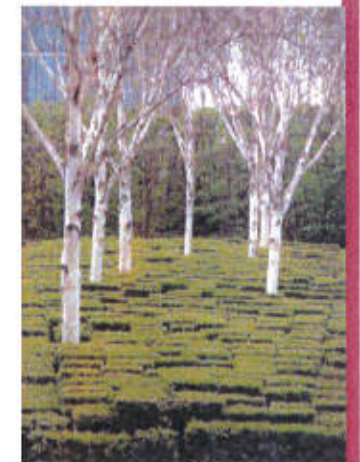
Engager la mutation : aménager des séquences d'entrée métropolitaine

LE TERRE PLEIN CENTRAL PLANTE



Avenue Pierre Mendès-France, Montpellier. Paysagiste Christine Dalnoky

LES ABORDS PAYSAGES : LE VEGETAL COMME MARQUEUR GRAPHIQUE, URBAIN



Madrid Rio (couverture M30) - West8 Architectes

Parc de Bercy Paris, Architectes et Paysagistes B. Huet, M. Ferrand, J-P Feugas, B. Leroy, I. Le Caisne et Ph. Raguin.

► La requalification urbaine de l'axe

Engager la mutation : aménager des séquences d'entrée métropolitaine

UN ECLAIRAGE URBAIN QUI VALORISE LES PONCTUATIONS



Mise en lumière arbres publics Ville de Lyon,
Les Eclairagistes Associés



Lyon Pont Jean Macé, Direction de l'Eclairage de
la Ville (à confirmer)

► La requalification urbaine de l'axe

Concernant l'**infrastructure déclassée**, les études préliminaires porteront sur:

- La réduction du profil en travers en cohérence avec la réduction des vitesses et la reprise du marquage associé
- La reprise de la signalisation verticale de l'axe
- La matérialisation des voies spécifiques : co-voiturage en section courante et TCSP sur BAU
- La localisation et la définition des ambitions paysagères de transformation de l'axe à l'horizon 2020 (dont éclairage, le cas échéant), leur qualification et implication en termes de travaux

ORIENTATIONS DE PROJET A L'HORIZON 2020

► La requalification urbaine de l'axe

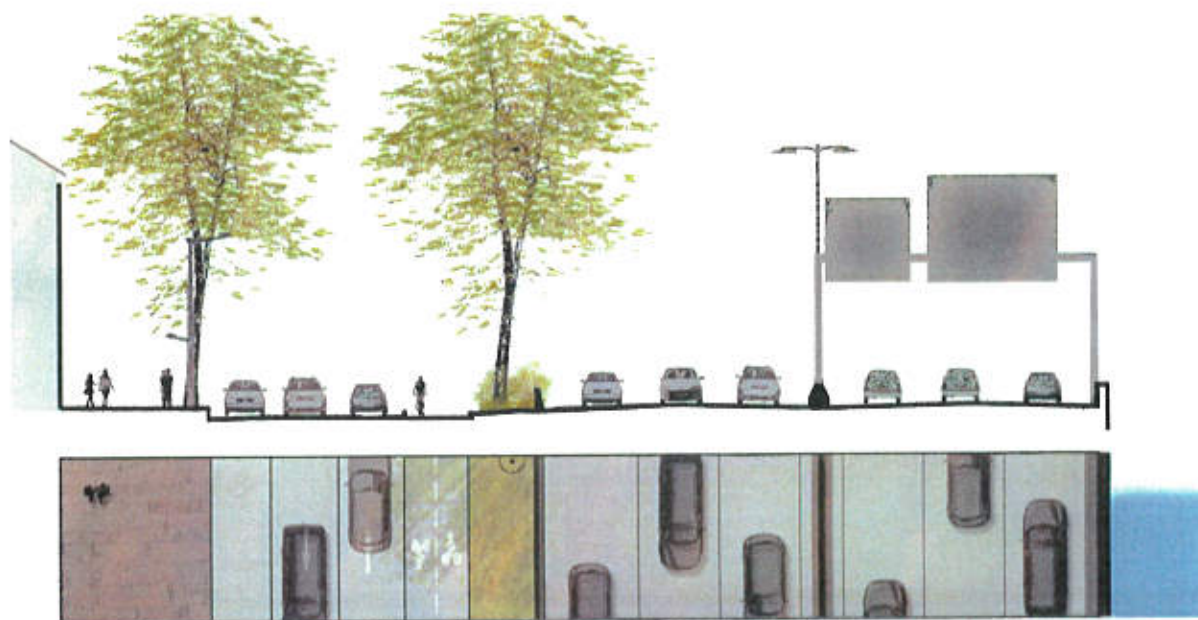
Requalification de la partie Nord du quai Perrache (sous MOA Métropole) cohérente avec le projet de requalification porté par la SPL Lyon Confluence (sur la moitié sud du quai Perrache).

L'accès à la rive du Rhône ne pouvant être envisagé à l'horizon 2020, les orientations choisies privilégient la requalification du côté bâti :

⇒ **Aménagement du trottoir Ouest** (cours Suchet à rue Casimir Périer) préfigurant le trottoir définitif (y.c. ligne d'arbres, éclairage public et mobilier urbain).

⇒ **Aménagement du terre-plein paysager** (entre quai Perrache et l'actuelle A7 sur 1,4 km - secteur de Confluence) préfigurant le terre-plein définitif (y.c. préservation de l'alignement d'arbres existant).

⇒ **Aménagement d'une liaison cyclable double sens.**



► La requalification urbaine de l'axe

Concernant l'**aménagement du quai Perrache**, les études préliminaires porteront:

- La définition du projet d'aménagement du quai Perrache en cohérence avec le projet de la SPL, les projets de développement de réseaux d'eau portés par la Direction de l'eau et l'évolutivité des aménagements à terme (H 2025 et 2030)
- L'aménagement d'un large trottoir en pied d'immeuble et la plantation d'un alignement d'arbres
- La proposition de traitement du terre plein séparatif de l'autoroute
- L'étude de la continuité cycle sur le quai Perrache
- Le traitement de l'interface avec les parkings SPL (H2020/21) et les incidences sur les émergences aux différents horizons
- Les contraintes réseau vis-à-vis des plantations tant au niveau du trottoir en pied d'immeuble que le terre plein séparatif avec l'autoroute.

ORIENTATIONS DE PROJET A L'HORIZON 2020

► L'expérimentation et l'innovation

Contribuer au développement d'une politique innovante alliant mobilité durable et mobilité intelligente, l'horizon 2020 comme champ d'expérimentation.

Développer et promouvoir l'offre de covoiturage :

⇒ Aménagement d'aires de covoiturage.

BU Nord : commun avec le P+R TCSP (secteur de la Garde),
BU Sud : localisation à définir.

⇒ Expérimenter le long de l'axe A6/A7 des dispositions de covoiturage dynamique (covoiturage sans préarrangement) :

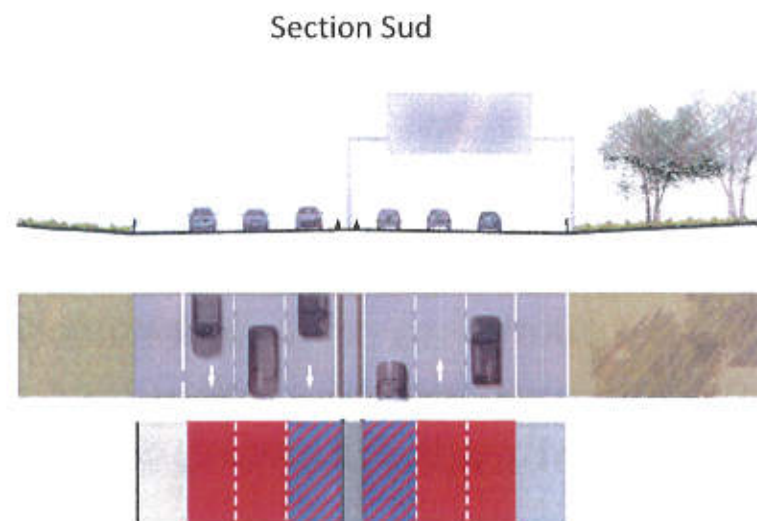
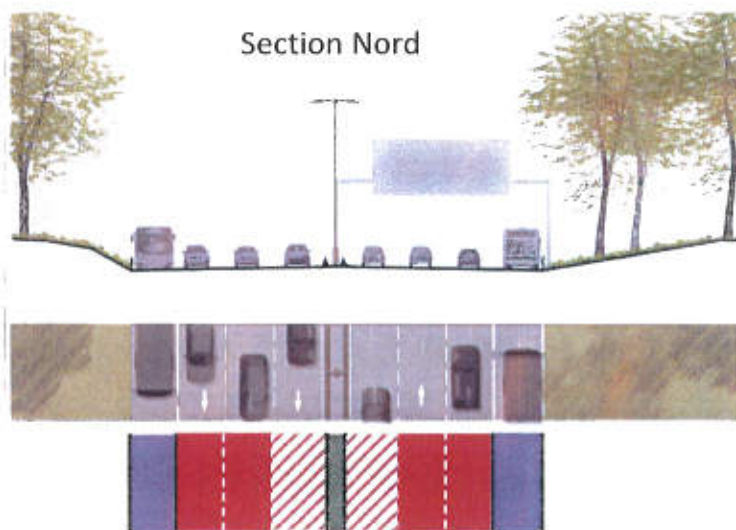
- ✓ mise en œuvre d'équipements (radar pédagogiques, signalisation dynamique, ...) et de systèmes d'information spécifique (développement de partenariat autour d'outils numériques : applis, ...),
- ✓ création de hubs de covoiturage à proximité de l'axe, création de « ligne » de covoiturage par analogie avec les lignes TC,
- ✓ Développement d'un système de « péage positif »





ORIENTATIONS DE PROJET A L'HORIZON 2020

► Premières réflexions sur le covoiturage

A noter, si l'axe A6/A7 peut contribuer au développement du covoiturage, les dispositions recherchées ne peuvent pas impliquer une augmentation de capacité de l'infrastructure dans chaque sens. Orientation privilégiée : mise en œuvre d'un dispositif expérimental d'affectation dynamique d'une des voies existantes au covoiturage



 Expérimentation d'une voie de « covoiturage / véhicules électriques »

 Expérimentation d'une voie de « covoiturage / bus / taxis / véhicules électriques »

► L'expérimentation et l'innovation

Concernant l'opportunité d'expérimenter des **lignes fortes dynamiques dédiées au co-voiturage, véhicules électriques, véhicules en autopartage, taxis**, les études préliminaires permettront de préciser la mise en œuvre opérationnelle de cette expérimentation:

3 Phases:

Phase 1: Définir avec les services de la Métropole les objectifs particuliers poursuivis par l'expérimentation et la stratégie pour la mener à bien

Phase 2: Définir le potentiel, l'organisation et les modalités de l'expérimentation

- Evaluer le potentiel de développement des lignes de co-voiturage dynamiques
- Définir les modalités d'organisation et son fonctionnement
- Élaborer le programme associé: aménagements des voiries, définition des équipements nécessaires, localisation des parkings de co-voiturage

Phase 3: Définir un plan d'action (y compris projets connexes)

► L'expérimentation et l'innovation

D'autres innovations sont également envisagées :

⇒ **Création d'une section intégrant un revêtement routier photovoltaïque**

Partenariat et financement particulier à définir, localisation à valider.



► L'expérimentation et l'innovation

Concernant l'opportunité d'aménager une section avec un **revêtement routier photovoltaïque**, les études préliminaires porteront:

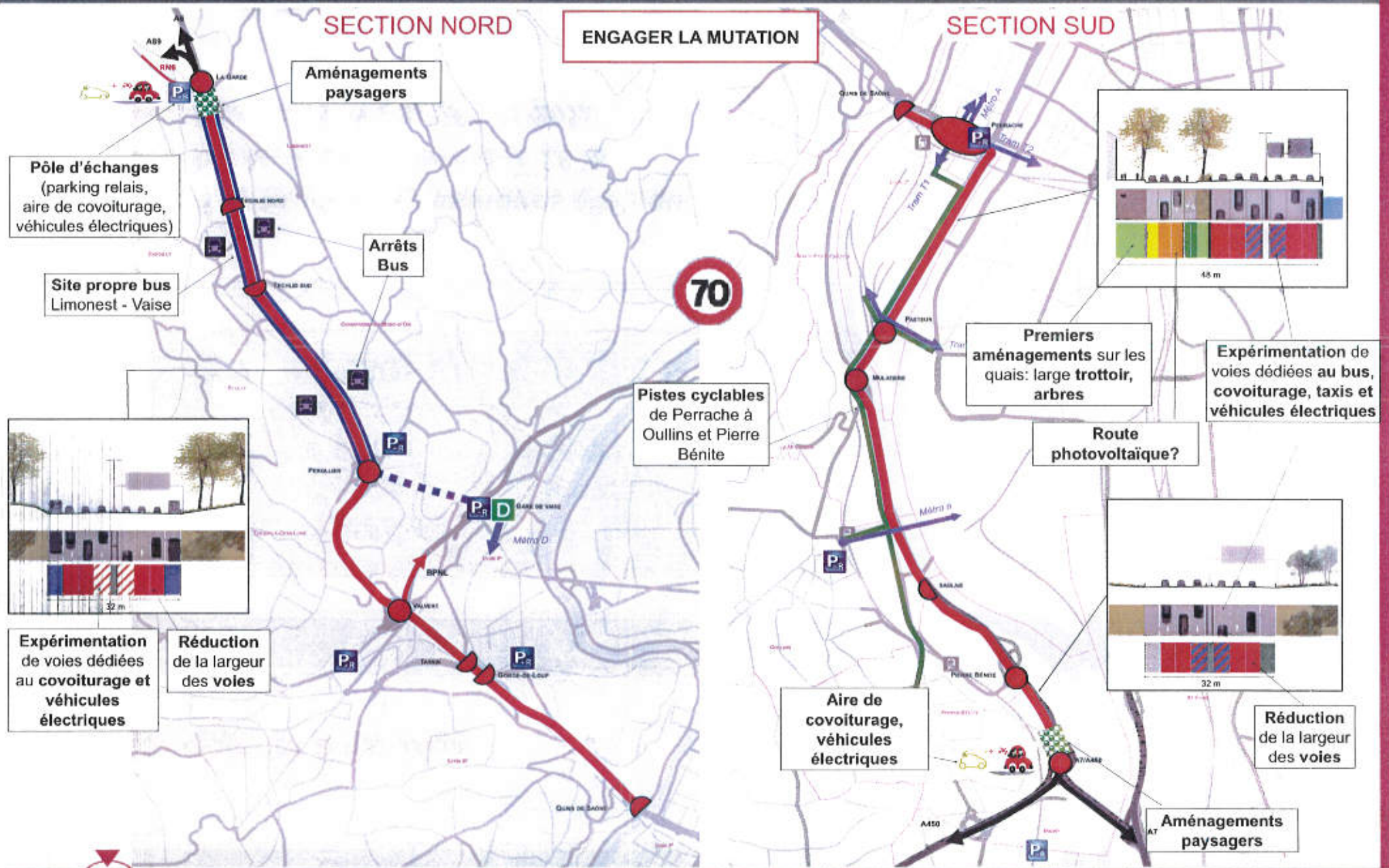
- Identification des contraintes de mise en œuvre
- Identification des coûts d'investissement
- Évaluation des capacités de production et distribution énergétique
- Elaboration de proposition de localisation
- Synthèse de ces éléments dans un objectif d'aide à la décision de poursuivre.

ORIENTATIONS DE PROJET A L'HORIZON 2020

ENGAGER LA MUTATION

SECTION NORD

SECTION SUD



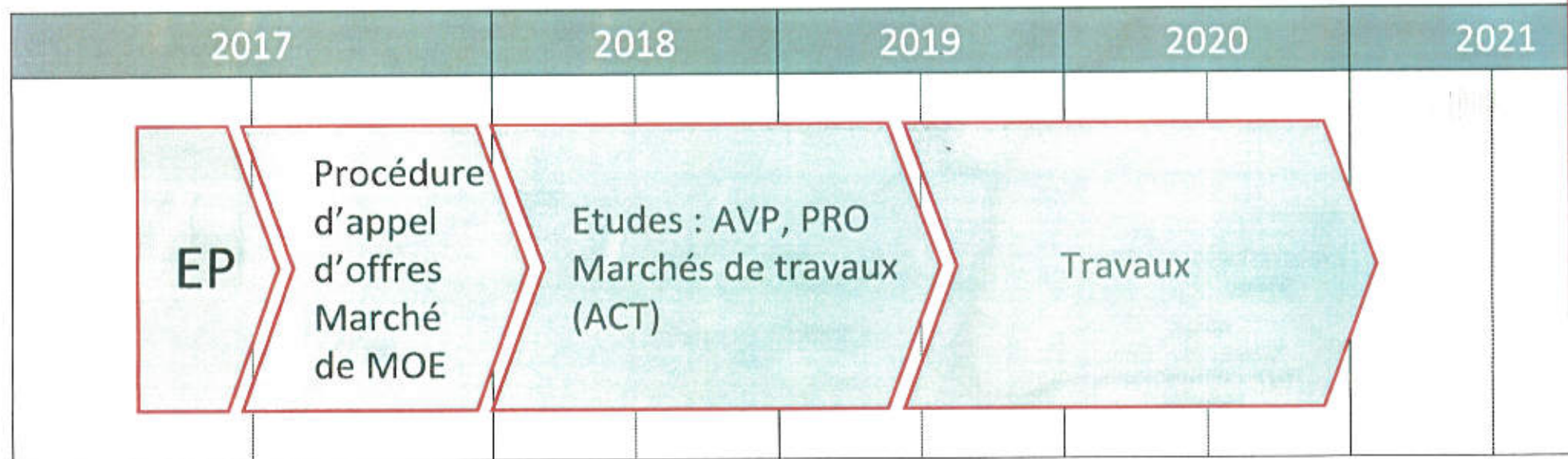
Légende

Voiture (sur autoroute)	Voiture (sur voie métropolitaine)	Expérimentation d'une voie de « covoiturage / véhicules électriques »	Aménagements paysagers	Parc relais existant
Transport en Commun (avec et sans site propre)	Voiture (sur voie urbaine)	Expérimentation d'une voie de « covoiturage / bus / taxis / véhicules électriques »	Promenade (espace piéton + plantations)	Parc relais à venir
Stationnement	Stationnement	Plateforme Covoiturage, véhicules électriques et services associés	Vélo	Carrefour dénivelé (échangeur complet)
				Carrefour dénivelé (demi-échangeur)

06/02/2017
ARCADIS | egis

HORIZON 2020 – Planning préliminaire

► Un objectif à fin 2020.



- Des Etudes Préliminaires (EP) qui débutent,
- Un Maître d'Œuvre dès 2018
- Des travaux sur 2019 / 2020.

- ▶ **Objectifs des études préliminaires.**
 - ▶ Définir le programme et l'enveloppe financière du projet de requalification, à l'horizon 2020, de l'axe A6/A7 déclassé
 - ▶ Compléter ce programme par la définition de plans d'actions relatifs aux projets d'expérimentation et d'innovation dont le périmètre dépasse l'axe A6/A7 (exemple : développement d'applis pour le covoiturage)

▶ **Enjeux à court terme**

- ▶ **Programmer les réunions** de travail avec les différents services impliqués de la Métropole, le SYTRAL, la SPL Confluence (dès mars / avril)
- ▶ Définir (SYTRAL) le **programme de développement de transport en commun** :
 - nouvelle offre TCSP (lignes, fréquences, ...)
 - positionnement des arrêts, capacités P+R, ...
- ▶ Identifier le **foncier disponible** au sud pour l'aire de covoiturage (pas de disponibilité identifiée à ce stade à proximité de l'échangeur A7/A450) .

